

Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais sur

rendez-vous selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc	: 9h-12h
Jeudi et vendredi	: 14h45-17h45

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90
Du mardi au samedi: 9h-12h

Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Service jeunesse

Tél. : 02.43.76.27.39
Lun, mar, jeu : 8h-12h / 14h-17h

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Mme BRAUT-LEBLAY
Tél. : 02.43.89.09.11

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - Tél. : 02.43.76.70.17
Du lundi au vendredi : 8h45-12h30 / 14h-19h30
Le samedi : 8h45-16h30 sans interruption

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

- de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**
- de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Connerré :

03 Rue de la gare - 72160 Connerré
Tél. : 02.43.89.00.43

Prêtre : Père Moïse CAMARA

Pour le contacter personnellement 06.77.63.13.28 ou segenibali@yahoo.fr

Permanences : Mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00

Téléphoner aux heures de permanence ou laisser un message (hors permanences)

Messe à la résidence Amicie (17h) : 22 juin 2018

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h
Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré
Tél : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h
les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

Horaires d'été à compter du 3 avril au 29 septembre 2018

Lundi, mercredi	: 14h-18h30
Mardi	: 9h-12h
Vendredi	: 9h-12h/14h-18h30
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

Prochains ramassages : 22 juin et 6 juillet 2018

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi :	9h-12h
Mar, Jeudi, Ven :	9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi :	9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



BULLETIN
D'INFORMATION

N°25 du 22 juin 2018

La mairie sera fermée le
samedi 30 juin 2018

Balayage mécanique

Le prochain balayage mécanique aura lieu le **jeudi 28 juin à partir de 6h du matin**. Afin que celui-ci soit effectué correctement, il est impératif que chacun déplace son véhicule la veille du passage.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Abaissement de la vitesse



Le décret n° 2018-487 relatif aux vitesses maximales autorisées des véhicules est paru au Journal officiel du 17 juin 2018. En conséquence, à partir du dimanche 1er juillet 2018, la vitesse limite autorisée sur les routes à double-sens sans séparateur central est réduite de 10 km/h et passe de 90 à 80 km/h. L'abaissement de la vitesse sur les routes secondaires est une mesure de sécurité routière décidée par le Comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018.

Cette mesure de rupture a été prise après deux années de hausse de la mortalité routière suivies de deux autres années de stagnation.

Selon les plus grands experts en accidentologie, cette mesure pourrait permettre de sauver chaque année plus de 300 vies, alors que les voies concernées concentrent 55% de la mortalité routière. Un bilan des effets de cette mesure sera dressé dans deux ans.

À noter : Certaines routes du réseau secondaire ne sont pas concernées par cette nouvelle disposition, car leur configuration permet de procéder à des dépassements sécurisés. Il s'agit :

- de celles dotées d'un séparateur central;
- des tronçons de route comportant au moins deux voies affectées à un même sens de circulation (deux fois deux voies et trois voies), et uniquement dans ce sens de circulation. Attention, si la voie opposée à cette double voie est unique, celle-ci aura, selon la nouvelle règle commune, une vitesse limitée à 80 km/h.

Retrouvez le décret en suivant le lien :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/6/15/INTS1800012D/jo/texte>

Coupeure d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des administrés, la société ENEDIS fera des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur les lieux suivants :

Mardi 26 juin 2018 de 8h30 à 13h00

- ⇒ Le Taillis
- ⇒ Le Plessis
- ⇒ Les Frogeries

Mardi 26 juin 2018 de 13h30 à 16h00

- ⇒ La Chaussée
- ⇒ La Taille

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 25 au vendredi 29 juin 2018

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Salade de tomates <u>Concombre à la crème</u>	<u>Salade à la niçoise</u> Blé au chorizo	Chou-fleur vinaigrette	<u>Salami</u> Pâté de campagne	<u>Salade piémontaise</u> Taboulé
Poulet rôti	Steak haché sauce barbecue	Emincé de porc à la texane	Filet de poisson beurre blanc	Fricassée de blanc de volaille à la forestière
Haricots beurre Pâtes	Purée de pommes de terre Carottes braisées	Ratatouille Fromage	Courgettes sautées Céréales gourmandes	Champignons Lentilles
Fromage	Petit suisse	Gâteau de semoule et biscuit	Fromage <u>Entremets au chocolat</u>	Fromage
<u>Mousse au chocolat</u> Mousse au caramel	Corbeille de fruits		<u>Panna cotta coulis de fruits</u>	<u>Prunes</u> Abricots

Associations

Judo Club des Brières

Les cours sont proposés sur nos trois sites :

Champagné :

Samedi

JUDO : 9H30-10H30 6-10 ans/10H30-11H45 11-14 ans

Saint-Mars-la-Brière :

Vendredi

JUDO : 17H-17H45 4-5 ans/ 17H45-19H 6-8 ans

Montfort-le-Gesnois :

Samedi

JUDO : 9H-10H 6-10 ans

JUDO-JUJITSU-TAISO 10H-11H15 (à partir de 16 ans et adultes).

Le cours adulte s'adresse à toute personne sans limite d'âge désireuse de pratiquer une activité sportive adaptée au rythme de chacun. Il associe des techniques de judo et de self-défense. A la rentrée de septembre nous souhaitons créer un cours sur Montfort s'adressant aux jeunes de 11 ans et plus.

Contact : Pauline GARY-TRIBOTE Tél. 06.13.33.11.10

Sur les pas des artistes

L'association organise sa manifestation « peintres dans les rues » le **samedi 23 juin** à partir de 9h à la salle des Vergers à Saint-Mars-la-Brière.

Vendredis du Bois-Doublé

Les Vendredis de Bois Doublé

15/06 MYSTERY CHORD (REGGAE)

22/06 ROTTERDAMES (ROCK)

29/06 DYNA HOOP (POP)

06/07 MOJO SWING (JAZZ)

2018
18H45
GRATUIT

IPNS - Image Propriété

SAINT CELERIN APEROS-CONCERTS



Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Adélaïde

Kermesse

L'Apel de l'école St Adélaïde de Montfort-le-Gesnois organise la kermesse de l'école le dimanche 24 juin 2016 de 13h à 18h à l'espace du Pont-Romain. Au programme de la journée : Spectacles des enfants, maquillage, pêche aux tortues, roue de la chance, tir à la carabine, châteaux gonflables, chamboule foot, balade à poneys, mini-quad, tombola, restauration ... Renseignements auprès de Bruno au 06.69.07.60.59.

Vide ta chambre

L'Apel de l'école St Adélaïde de Montfort-le-Gesnois organise son 1er vide ta chambre dans la cour de l'école le dimanche 1 juillet de 13h à 17h. Vente par l'enfant de jouets, livres, objets déco, vêtements...(pas objets de puériculture et de vêtements de bébé). 1€ Le mètre, inscription et renseignements auprès de Bruno au 06.69.07.60.59 ou sur apel.sainteadeelaide@gmail.com.

Union cycliste Montgesnoise

SUPER LOTO

Organisé par l'Union Cycliste Montgesnoise

MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente : 20h30 (ouverture des portes 18h00)

Vendredi 06 juillet 2018

- 1 Bon d'achat de 600 €
- 1 Bon d'achat de 400 €
- 2 Bons d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 4 Bons d'achat de 100 €
- 4 Bons d'achat de 80 €
- 2 Bons d'achat de 60 €
- 2 Bons d'achat de 50 €
- 1 Bon d'achat de 40 €

N'oubliez pas votre
CARTE DE FIDELITE
Réservations : 0787000422
0681677488

LOTO PLUS

- > Bon d'achat 80 €
- > Bon d'achat 80 €
- > Bon d'achat 100 €
- > Bon d'achat 120 €
- > Bon d'achat 200 €

LOTO CASCADE

- ◆ Bon d'achat 50€
- ◆ Bon d'achat 60€
- ◆ Bon d'achat 80 €
- ◆ Bon d'achat 100€
- ◆ Bon d'achat 120€
- ◆ Bon d'achat 150€

3 € : le carton
12 € : 6 cartons
16 € : 8 cartons
20 € : 12 cartons

Loto plus, cascade : 2 € bulletin 5 € les 3 (possibilité panache)

TIRAGE ET AFFICHAGE VIDEO
SUR ECRAN GEANT

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

ANIMATION : NADINE

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Centre Aqualudique Sittellia

arrêt technique



Pour votre confort,
votre centre sera fermé
du lundi 2 juillet
au vendredi 6 juillet.
Réouverture le samedi 7 juillet 2018.
(horaires grandes vacances)

merci de votre compréhension ;)

sittellia
centre aqualudique & forme

Parc des Sittelles • 72450 Monfort-le-Gesnois • 02 43 54 01 70 • WWW.SITTELLIA.FR

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

